



Professionnels de Formation

Programme de Formation



TRANSPORT DE MARCHANDISES FCO (FORMATION Continue OBLIGATOIRE)

PERSONNES CONCERNEES :

Tout conducteur (trice) de véhicules de plus de 3,5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

PRÉREQUIS

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé (e).

DURÉE

35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnable en 3J + 2J dans un délai maximal de 3 mois.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation théorique et pratique.

DISPOSITIF DE SUIVI

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation.

FORMATEURS

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CityPro, bénéficiant d'un agrément, accordé par les services de la DREAL du territoire, pour dispenser les formations professionnelles des conducteurs du transport routier de marchandises ou dans l'entreprise du candidat si les conditions sont respectées.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Voir selon devis.

CONTEXTE

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport

Habilitation pour la conduite de certains véhicules affectés au transport de marchandises ; Code RS : RS5769
Certificateur : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES relatives aux réglementations spécifiques aux transport et à la sécurité routière (1h30)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ (13 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique.
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule.
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.

APPLICATION DES RÈGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers.
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance.
- Aptitude physique et mentale.
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques.
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière.
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds.
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt.
- Circulation dans les grands tunnels.
- Franchissement des passages à niveau.
- Criminalité et trafic des clandestins.

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)